



# *Fédération Syndicale Unitaire*

## **PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR**

*Bourse du Travail*

23, boulevard Charles Nédelec – 13331 MARSEILLE CEDEX 03

Tél. et fax : 04 91 05 87 86 – Mail : [fsu-paca@orange.fr](mailto:fsu-paca@orange.fr)

Site : <http://fsu.paca.free.fr>

Josiane DRAGONI  
Secrétaire régionale  
06 14 39 26 04

A

Dominique DEROUBAIX,  
Directeur général de l'ARS-PACA

Le 10 mai 2010

Monsieur le Directeur Général,

La mise en place de la Conférence régionale de santé et d'autonomie doit permettre la participation à ses travaux d'un large éventail de partenaires sociaux.

La transformation des conditions du dialogue social entreprise depuis 2008 par le gouvernement ouvre le champ des possibles et notre organisation syndicale peut légitimement, à divers titres, être associée aux instances prévues, dès l'installation du Conseil de surveillance dont la composition est précisée par le décret 2010-337.

En ce qui concerne les retraités et personnes âgées, notre organisation, première de la fonction publique d'Etat, en particulier par son poids dans l'Education nationale, mais également présente dans la Fonction Publique territoriale, en particulier dans notre région, a une structure dédiée à cette catégorie d'usagers potentiels des services de l'ARS.

Membre ès qualités de Coderpa, dont celui des Bouches-du-Rhône, la FSU entretient des relations régulières avec le mouvement mutualiste, dont la MGEN.

En ce qui concerne les politiques de prévention en direction de la jeunesse et des familles, notre syndicat d'infirmières, appelées à exercer cette activité dans les établissements scolaires, peut apporter son expertise.

La Conférence régionale étant appelée à organiser ses travaux dans des commissions spécialisées, la commission spécialisée de prévention, la commission spécialisée de l'organisation des soins, la commission spécialisée pour les prises en charge et

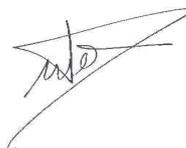
accompagnements médico-sociaux, la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé pourraient comporter en titulaire ou suppléant tel ou telle de nos représentant(e)s.

La Conférence régionale ayant en outre la faculté de constituer des groupes de travail permanents, réunissant des personnes non membres des commissions ad hoc, des possibilités supplémentaires sont ouvertes.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur Général, j'ai l'honneur de solliciter au nom de l'ensemble des syndicats de la FSU et de sa structure spécifique de retraités (SFR/FSU) une représentation dans la liste des nominations à effectuer, plus précisément au titre du collège des partenaires sociaux et de celui des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé.

Je vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Josiane DRAGONI  
Secrétaire Régionale de la FSU REGION PACA  
Membre du CESR.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JD', written over a horizontal line.